

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de T

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 3 avril 2024

DEL_20240403_10

Nombre de Conseillers **29**
En exercice
De présents **21**
De votants **26**

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :
Budget annexe
Energie renouvelable

Compte administratif
2023

Etaient présents :

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Gilles BRIAND - Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Emilie CORDIER - Denis ROULAND - Myriam LEROUX - Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD - Laurence DUPONT - Yannick BEAUVAIS - Jessica NICOLAS- Jean-Pierre LE CROM - Marjorie GARCIA - David PELON - Didier NOUZILLEAU - Michel CONANEC - Aurélie LE GUNEHÉC

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Jean-Louis LELIEVRE a donné son pouvoir à Claude AUFORT
- Sébastien WAIRY a donné son pouvoir à Hervé MORICE
- Thierno DIALLO a donné son pouvoir à Gilles BRIAND
- Magalie MACE a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Brieg PICAULT a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Françoise HAFFRAY a donné son pouvoir à David PELON

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

04 avril 2024**Absents : Cécile NICOLAS, Alain DESMARS**

Et que les convocations ont été faites les

21 mars 2024**22 mars 2024**

Mme Laurence DUPONT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé,

En l'absence de Mr le maire, et sous la présidence de Jean-Pierre LE CROM, élu désigné comme président de séance, le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe « Énergie Renouvelable » est présenté comme suit :

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2023

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires	193 119,27	2 942,00	196 061,27
Titres de recettes émis	80 971,00	0,00	80 971,00
Réduction de titres	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes	80 971,00	0,00	80 971,00
DEPENSES			
Autorisations Budgétaires	193 119,27	2 942,00	196 061,27
Mandats émis	36 465,41	971,00	37 436,41
Annulations de mandats	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes	36 465,41	971,00	37 436,41
Résultat de l'exercice	44 505,59	- 971,00	43 534,59

RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024

ID : 044-214402109-20240403-DEL_20240403_10-DE



	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement Exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	clôture de l'exercice 2023
Investissement	112 119,27	0,00	44 505,59	156 624,86
Fonctionnement	- 1942,00	0,00	- 971,00	- 2913,00
Total	110 177,27	0,00	43 534,59	153 711,86

Il est proposé au Conseil Municipal, réuni sous la présidence de _____ de délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2023 du Budget Annexe « Énergie Renouvelable » dressé par Mr AUFORT Claude, Maire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et, notamment, ses articles L.1612-12 et L2121-31,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2023 du Budget Annexe « Énergie Renouvelable » dressé par le Comptable public,

VU l'avis de la commission des finances en date du 11 mars 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- **Article 1** : D'adopter le compte administratif 2023 du Budget Annexe « Énergie Renouvelable » et ses résultats comme présenté ci-dessus.
- **Article 2** : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

Voix pour	23
Voix contre	0
Abstentions	3

Transmis à M. le Sous-Préfet le :

Reçu par M. le Sous-Préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :

Pour extrait conforme

Le Maire
Claude AUFORT

